



REGLEMENT DU NATIONAL CONNEMARA 2017

Règlement général

Elevage

- Les mâles de 2 ans et plus sont obligatoirement présentés en filet avec une grande longe, les présentateurs doivent mettre des gants, la présentation en rênes est interdite.
- Le comportement dangereux d'un poney pour ses congénères et/ou présentateur pourra être sanctionné d'exclusion de l'épreuve.
- Des épreuves pourront éventuellement être scindées en deux ou regroupées en fonction du nombre d'engagés.
- Les poneys sont présentés sous la responsabilité de leurs présentateurs.
- Les foals sont présentés obligatoirement en licol avec une longue longe.
- Les poneys doivent être toilettés, de préférence crins libres pour les épreuves en main, les oreilles et l'auge doivent être faites, les sabots entretenus.
- Les filets et/ou licols de présentation doivent être en bon état et propres.
- Le présentateur aura une tenue correcte **sans signe distinctif d'élevage**.
- Les cavaliers doivent être en tenue de concours, le port de la bombe réglementaire est obligatoire dans l'enceinte du centre équestre.
- Le jury sera constitué au minimum de 2 juges Connemara, français ou étranger.

3 ans montés

- Le championnat est ouvert aux poneys de 3 ans (mâles, hongres et femelles) inscrits dans le stud-book Connemara, ou inscrit ou en cours d'inscription, dans le registre Connemara Part-Bred.
- Les poneys sont présentés à la toise avec leur document d'accompagnement validé et portant mention des vaccinations obligatoires, attestant de leur vaccination contre la grippe équine (la primo vaccination est constituée de deux injections séparées par un intervalle de temps de 21 jours au moins et 92 jours au plus. Les rappels ultérieurs ne doivent pas présenter d'intervalle entre 2 injections supérieur à 12 mois).
- Chaque poney participe à trois épreuves :
 - une présentation en liberté sur l'obstacle dans le rond d'Avraincourt : Les mâles et ensuite les hongres et femelles.
 - une présentation montée en 2 pelotons minimum (Mâles d'une part et femelles et hongres d'autre part).
 - une présentation en main permettant de juger le modèle et les aplombs, en ligne droite au pas et en triangle au trot
- Pour l'épreuve montée, les poneys sont présentés en filet simple, avec muserolle ; l'usage de guêtres n'est autorisé que pour l'épreuve de saut en liberté Le port de la cravache est autorisé. Les éperons sont interdits. Les poneys sont toilettés de préférence crins libres, les oreilles et l'auge doivent être faites, les sabots entretenus.
- Le cavalier ou la cavalière doit être en tenue de concours, et pour les présentations en main (saut en liberté et modèle) une tenue correcte est exigée des présentateurs.
- Le jury sera constitué au minimum de 2 juges Connemara.

Epreuve Connemara Part-Bred.

- Le règlement élevage est applicable aux épreuves des Connemara Part-Bred.
- Un poney inscrit au registre Connemara Part Bred pourra s'inscrire au concours ainsi que les poneys répondant aux critères d'inscription dans le registre Connemara Part Bred sous réserve de déposer un dossier d'inscription pour enregistrement dans le registre.



REGLEMENT DU NATIONAL CONNEMARA 2017

Epreuve de CSO.

- Le règlement FFE s'applique.
- Les épreuves de CSO sont ouvertes aux poneys inscrits dans le livre généalogique du Connemara ou inscrits ou en cours d'inscription au registre du Connemara Part-Bred.
- Les épreuves sont ouvertes à tous cavaliers ayant une licence compétition valide.
- Les poneys sont inscrits sur la liste club ou la liste A.
- Les engagements se font sur le site www.ffe.com ou sur papier si vous n'avez pas de compte engageur.

Epreuve jeune présentateur (J.P) de Pompadour.

Les poneys Connemara sont destinés à toute la famille des plus anciens aux plus jeunes. L'AFPC a pour cela voulu mettre en avant cette caractéristique de nos chers petits poneys qui sont destinés surtout aux enfants.

Cette année nous proposons donc à nos chers descendants et futurs cavaliers, présentateurs ou éleveurs, une épreuve spécialement conçue pour eux.

Vous trouverez ci-joint le règlement concernant cette épreuve (J.P) :

- Présentateurs ayant au maximum 15 ans au 31 août 2017.
- Tenue correcte exigée.
- Port de la bombe obligatoire.
- Les JP doivent être accompagnés d'un adulte.
- Les jeunes poneys et les entiers sont interdits. Hongres et femelles de 4 ans minimum.
- Si poulinière suitée, prévoir un deuxième adulte pour gérer le poulain.
- Les JP présenteront leur poney comme pour les autres épreuves et les juges demanderont à chaque enfant son âge.

Au final un classement sera effectué et chaque enfant recevra flots et lots.

Pour ceux qui n'ont pas de poney à présenter, on essaiera d'en trouver un sur place avec la gentillesse d'autres éleveurs.

Les juges donneront quelques conseils à chacun sur l'art et la manière de présenter.

Nous vous attendons nombreux pour cette expérience inoubliable pour les enfants !

Nouvelles Epreuves « Mâle et Femelles de 4 ans et plus Sport » Epreuve N°25 et 27

Ces épreuves sont ouvertes aux poneys Mâles Femelles de 4 ans et plus en activité Sportive.

Les poneys doivent avoir participé au minimum à 4 épreuves de CSO, CCE, ou Dressage dans la saison de concours 2017.

Epreuves 27-28 et 29

Un poney ne peut participer qu'à une de ces 3 épreuves.

BON DE RESERVATION - BOXES

DATE LIMITE D'ENVOI : 10 AOUT 2017
ENGAGEMENT, BOXES

Engagement et boxes :

Les formulaires d'engagements, réservation des boxes, réservation pour le dîner des éleveurs, joints en annexes sont à envoyer accompagnés d'un règlement par chèque à l'ordre de l'AFPC, à l'adresse ci-dessous :

National Connemara 2017

Johanna Parment 725 Route de Vanel 69420 Longes

Contact : 06 99 85 29 75 e-mail : connemara.france@wanadoo.fr

Une offre promotionnelle pour les engagements envoyés **avant le 01 Août 2017**, bénéficient d'un tarif préférentiel.

Boxes :

- Les boxes en dur, seront attribués prioritairement aux entiers et poulinières suitées.
- Les boxes sont numérotés, il est interdit de modifier leur attribution.
- Les boxes sont paillées à votre arrivée. Attention, tous les boxes ne sont pas équipés de buvette automatique - prévoir des seaux.

Arrivée et départ :

- Les arrivées se font le jeudi 24 août à partir de 13 H.
- Présentez vous à l'accueil ; munissez-vous des livrets d'accompagnement de vos poneys, à jour des vaccinations obligatoires.
- Les poneys dont les vaccinations obligatoires ne sont pas à jour, ne seront pas admis à participer aux épreuves du National.
- Les poulains et pouliches nés en 2017, ne sont pas tenus de l'obligation de présentation du livret ni des vaccinations obligatoires.
- A votre arrivée, une enveloppe avec vos dossards vous sera remise à l'accueil contre consigne.

Assurance : Les participants au National Connemara sont tenus d'être assurés pour les poneys qu'ils engagent et qu'ils présentent.

Parking : Les vans et camions devront stationner sur les parkings réservés à cet effet.

Poneys à vendre sur le programme du National : Sur le bulletin d'inscription :

- Cochez d'une croix les poneys présentés à vendre moins de 3 000€
- Cochez de 2 croix les poneys présentés à vendre entre 3 001 et 6 000€
- Cochez de 3 croix les poneys présentés à vendre entre 6 001 et 9 000€
- Cochez de 4 croix les poneys présentés à vendre plus de 9 000€

Restauration :

Une restauration est mise en place dès le jeudi à compter de 16 h et restera ouverte jusqu'à 23h30 pour vous assurer un service de buvette et restauration sandwich et grillades.

Le vendredi, samedi, dimanche, la restauration sera assurée dès 7h du matin avec petit déjeuner, vente de boissons chaudes (café, thé, chocolat), boissons froides, viennoiseries.

Vous y trouverez vente de sandwiches, pâtisseries, fruits, crêpes et glaces toute la journée. Pour le repas du midi, un self sera mis à disposition de 11 h à 15 h.

DINER DES ELEVEURS

Le diner des éleveurs se déroulera le samedi soir vers 20 h sur le terrain, sous la tente de restauration, ou à l'extérieur, selon la météo, avec un apéritif offert.

Prix par personne : 21 €
Prix par enfant de moins de 12 ans : 12 €

Merci de compléter le bon de réservation joint et le retourner avec votre règlement à l'ordre de l'AFPC avant le 10 Août 2017.